



## Le suivi sanitaire apicole au quotidien

Section apicole du GDS 18  
Tel : 02 48 50 87 90  
Mail : gds18@reseaugds.com

Abeille Eurélienne  
Tel : 02 37 32 41 35 - 06 88 31 50 34  
Mail : apiculture28@gmail.com

GDSA 36  
Mail : gsapi36@orange.fr

Section apicole du GDS 37  
Tel : 02 47 48 37 73  
Mail : gds@cda37.fr

Section apicole du GDS 41  
Tel : 02 54 57 21 88  
Mail : gds41@reseaugds.com

Section apicole du GDS 45  
Tel : 02 38 65 50 60  
Mail : gdsduloiret@wanadoo.fr

**et tous vos partenaires techniques locaux et régionaux :**  
syndicats apicoles, associations, ruchers école, négociants, vendeurs de matériel, ADAPIC, CETA...

**Au-delà du quotidien**, vous pouvez contacter le conseiller sanitaire apicole régional au :

06 88 59 69 05

ou par courriel :

[qbicego@gdscentre.fr](mailto:qbicego@gdscentre.fr)

## La formation pour devenir TSA

### **GDS Centre assure le coût de la formation pour les apiculteurs motivés !**

Pour les apiculteurs ayant déjà reçu une formation de 5 jours sur le sanitaire, une formation complémentaire de 2 jours existe afin de correspondre aux prérequis réglementaire pour être TSA. Afin de se remettre à niveau avant la formation la section apicole organise une journée de révision la veille de cette formation complémentaire.

La prochaine formation complémentaire (1+2 jours) aura lieu du 20 au 22 juin 2018 à la chambre d'agriculture de Chambray-les-Tours (37).

Pour les apiculteurs n'ayant pas reçu cette formation ou qui souhaitent se remettre entièrement à jour sur le sanitaire apicole, une formation complète de 7 jours (5 jours + 2 jours) leur sera proposée.

La prochaine formation complète débutera la semaine du 15 au 19 octobre 2018 dans le Loiret (première partie).

A la fin de ces formations les candidat(e)s auront une évaluation (un questionnaire à choix multiple et des questions ouvertes) qui leur attribuera ou non une attestation.

### **Quel profil pour les TSA**

- Connaissance de l'abeille et de l'apiculture
- Etre conscient de l'importance du sanitaire en apiculture
- Etre adhérent à la section apicole de GDS Centre
- Avoir des aptitudes au contact et pour prodiguer des conseils
- Etre capable de faire un compte rendu clair de la visite
- Avoir un permis et une voiture
- Avoir un SIRET (si vous n'en avez pas nous vous accompagnerons dans les démarches)
- Avoir une responsabilité Civile professionnelle (Si vous n'en avez pas nous vous accompagnerons dans ces démarches)

### **Est-ce qu'il y a une indemnisation ?**

Nous reconnaissons l'investissement des TSA pour la filière c'est pourquoi à partir de 2018 lorsqu'un(e) TSA effectue une visite, il ou elle facturera à GDS Centre un forfait de 50€ (nous vous accompagnerons dans cette démarche). Ce forfait couvre le temps passé avec l'apiculteur et les frais de déplacement.

Lorsque le ou la TSA se rendra à la réunion annuelle pour le retour d'expérience de l'année, les repas seront pris en charge par GDS Centre (il en est de même pour la période de la formation).

**Si vous souhaitez participer à l'une de ces formations**

**Envoyez-nous un mail à [qbicego@gdscentre.fr](mailto:qbicego@gdscentre.fr)**

**ou**

**Appelez-nous au 06 88 59 69 05**

**Merci pur votre engagement**